

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^{ts} : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^{ts} : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS				ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.
5 ^h 1 ^m soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 24 Décembre.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 21 décembre.

LES CRÉDITS DU TONKIN ET DE MADAGASCAR.

On commence la discussion des crédits du Tonkin. Mgr Freppel monte à la tribune. Sa thèse est celle-ci : Il est impossible d'abandonner 500,000 chrétiens. Notre départ serait le signal de leur extermination.

M. Delafosse réplique que l'affaire du Tonkin a été condamnée par la France et qu'il n'y a aucun deshonneur à renoncer aux expéditions lointaines qui ne peuvent que nous affaiblir.

M. Paul Bert nie que le suffrage universel se soit prononcé contre l'expédition.

Séance du 22 décembre.

M. Frédéric Passy. — J'aborde la tribune sous le poids du double anathème de Mgr Freppel et de M. Paul Bert. (Rires). Cependant je me propose de soutenir la thèse de l'évacuation raisonnable, intelligente.

Une ère de véritables difficultés commence. En effet, c'est depuis que la paix est conclue que l'on a perdu le plus d'hommes au Tonkin. A l'intérieur, nous sommes à la veille d'un acte national important : l'élection du président de la République.

Je voterai les conclusions de la commission avec cette restriction que le vote des crédits amènera l'évacuation. (Très bien !)

M. Ballue. — On a dit qu'il fallait 50,000 hommes au Tonkin ; mais ce chiffre, qui peut être nécessaire pour l'annexion, ne l'est pas pour le protectorat, parce que les Tonkinois ont considéré les Français comme des libérateurs. (Bruit à gauche ; dénégations).

Avec 6,000 hommes français, nous pouvons enrôler 16,000 auxiliaires sûrs. Il y aura encore, assurément, des résistances à vaincre ; mais avec cette armée nous pouvons arriver à réduire les pirates à la raison. (Bruit). Il y a aussi la frontière du nord à pacifier ; mais nous serons aidés dans cette tâche par la Chine, qui a intérêt à garder sa frontière libre. (Hilarité).

Il y a enfin la révolte dans l'Annam à combattre ; mais ce qui l'entretient surtout, c'est l'incertitude où l'on est des intentions de la France.

L'effectif qu'il s'agit d'entretenir au Tonkin ne diminuera pas sensiblement nos ressources militaires ; et, dans ces conditions, on ne peut reculer devant une œuvre presque accomplie. (Protestations à droite et à gauche).

M. Pelletan, rapporteur. — Il n'y a pas dans ce débat, de question de parti. Il n'y a qu'un problème posé qu'il faut résoudre au mieux des intérêts de la France. (Très bien !)

La discussion n'a porté que sur les inconvénients de l'évacuation. Et cette discussion a suffi pour faire le procès de ceux qui ont engagé l'affaire. C'est à eux de porter la responsabilité des conséquences qui peuvent en sortir. (Applaudissements).

La commission n'a pas pu proposer le moyen de liquider l'entreprise du Tonkin, parce qu'on l'aurait accusée de violer la constitution. C'est l'affaire du gouvernement.

Il n'est pas sérieux de soutenir que l'évacuation amènera le soulèvement de toutes nos colonies. En Egypte, nous avons suivi une politique de retraite, sans que les musulmans se soient révoltés en Algérie.

Enfin, il y a une raison supérieure qui commande l'évacuation. La France ne peut distraire même 30 ou 40,000 hommes pour une expédition lointaine. On ne concevrait pas qu'au moment où l'on aurait à faire face à des difficultés européennes, la France fût engagée en Extrême-Orient. (Applaudissements prolongés.)

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

LA PAIX A MADAGASCAR.

M. le ministre des affaires étrangères. — D'après des télégrammes arrivés aujourd'hui, un traité de paix a été signé entre les plénipotentiaires français et les Hovas. Je puis en donner connaissance à la Chambre, mais sans en garantir les termes.

Le traité n'est d'ailleurs pas ratifié. (Mouvements divers).

« Un résident français sera nommé à Tanarive ; il sera l'intermédiaire obligé des relations de la reine

de Madagascar avec les puissances étrangères. Des baux à durée indéterminée, pourront être consentis aux Français, sans que le gouvernement hova puisse s'y opposer.

» La France se réserve le droit d'occuper la baie de Diégo-Suarez. Une somme de 10 millions sera payée par les Hovas et répartie par les soins du gouvernement français.

» Tamatave sera occupée jusqu'à la conclusion définitive de la paix.

» La reine de Madagascar s'engage à traiter les populations, placées sous la protection de la France, dans des conditions particulières, réglées d'accord avec la France.

» Le gouvernement français n'interviendra pas dans l'administration ; il se bornera à agir par la voie des conseils. »

La séance est renvoyée à mercredi.

SÉNAT

Séance du 22 décembre.

LA PROCÉDURE DU DIVORCE.

L'ordre du jour appelle la seconde délibération sur le projet de loi relatif à la procédure en matière de divorce.

Les modifications apportées aux articles 234 à 243 du code civil sont adoptées après un échange d'observations entre MM. de Gavardie, Labiche et Allou.

Les articles de 244 à 248 le sont également.

Le deuxième paragraphe de l'article 249 où il est dit que tout jugement ou arrêt ne peut être attaqué par voie de requête civile est défendu par le gouvernement. Par 121 voix contre 99, il n'est pas adopté.

Le reste de l'article est adopté ainsi que l'article 250.

M. Oudet développe un article additionnel qui est combattu par M. Allou.

L'article est repoussé.

Le Sénat s'ajourne à jeudi pour la suite de la discussion.

Le Journal des Débats, parlant de la question du Tonkin, dit qu'il s'agit de prendre pied dans un monde que l'Europe se disputera le siècle prochain ; le devoir de la nation et des gouvernants est

de porter ses regards au-delà du lendemain. Il faudrait désespérer de la démocratie si elle était incapable de former, de comprendre, de suivre des projets dont la réalisation dépasse le délai d'une ou deux législatures.

Le Figaro oppose l'attitude réservée du lieutenant-colonel Herbingier au langage imprudent du général Brière de l'Isle.

Toulon. — Suivant une dépêche adressée au Gaulois, la canonnière le Chamois, destinée au Tonkin, coula dimanche en rade de Toulon. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Nominations d'évêques. — Le Figaro annonce les prochaines nominations d'évêques : M. Gouthe-Soulard, curé de Lyon, est désigné pour l'archevêché d'Aix.

Le curé de la cathédrale d'Alger est désigné pour l'évêché d'Oran. M. Suquet, curé de Paris, est désigné pour l'évêché de Tarentaise ou Dijon.

Jérôme malade. — Le prince Jérôme a été pris d'une fièvre violente, à la suite de l'opération d'un kyste à la joue.

Le Pont-Neuf. — Un nouvel effondrement du Pont-Neuf arrivé dimanche, a fait craindre un effondrement.

La guerre en Orient. — Un armistice devant durer jusqu'au 1^{er} mars a été signé lundi soir sur les bases adoptées par la commission militaire internationale.

Ce document a aussi été signé par les commissaires des deux armées Serbes et Bulgares. Les Serbes évacuèrent les premiers territoires occupés. Une zone neutre de trois kilomètres sera établie des deux côtés de la frontière serbo-bulgare. Les deux gouvernements devront nommer des délégués chargés d'entamer des négociations en vue de la conclusion de la paix.

Mort d'un milliardaire. — M. W. H. Van der Bilt, dit le « Railway King », est tombé mort dernièrement, dans sa résidence de New-York.

Cette petite poignée de fer, à côté de la cheminée, sert à allumer le feu. On la tourne, et une douce chaleur amène lentement la température au degré voulu. Cette autre poignée en acier, donnera du gaz, et partant de la lumière à toutes les lampes. M. Bradford se laissa tomber sur un canapé, posa ses bottes sur une barre de fer plantée à hauteur d'homme, et alluma un cigare. Puis tournant les yeux vers le nain :

— Allons, Javelott, mon ami, comment vont les affaires, s'il vous plaît ? dit-il.

Javelott arriva en sautillant, et se mit à rire.

— Bien, bien, bien ! Les affaires ! Patron, nous serons bientôt millionnaires plus que Rothschild ! Une lueur s'alluma dans l'œil du Yankee.

— Nous travaillons tant ! balbutia-t-il, en tirant une énorme bouffée de son cigare.

Tom avait déjà sautillé jusqu'au bout du salon, et ouvert un coffre-fort scellé dans la muraille.

Cet être bizarre inspirait de la pitié à première vue. Sa taille déjetée, sa jambe trop courte, son œil creux, faisaient plaindre ce pauvre diable qui marchait en sautant, sans pouvoir mettre deux pieds droits l'un devant l'autre.

Puis, quand on regardait son visage, la pitié se changeait en un dégoût mêlé d'une vague crainte : quelque chose comme cette impression que laisse un reptile à celui qui le touche. On sentait que ce monstre devait avoir du fiel au lieu de sang.

Il formait une association étrange avec M. Bradford, grand, sec et nerveux.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

15

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR

VIII

LES AFFAIRES DE M. BRADFORD

C'est dans ces petites bourgades qu'on devine l'énorme richesse, le bien-être considérable de cette grande nation des Etats-Unis.

A l'époque où nous y entrons, Fordham semble appartenir à un autre continent que les pays où nous venons de conduire notre lecteur, tant le calme qui y règne contraste étrangement avec la tristesse des scènes que nous avons décrites.

Qu'il y a loin de cette paix profonde, de ce repos indicible, à l'effroyable guerre qui ruine le Missouri et la Louisiane ! C'est à peine si les bruits de la dévastation qui désole le pays parviennent jusqu'à ces heureux habitants. Ils ne connaissent que de nom les souffrances de leurs concitoyens.

Au mois de mai de cette année-là, c'est-à-dire quelques semaines après les événements que nous venons de raconter, une voiture de maître, venant de la gare, montait la route qui traverse Fordham.

Cette voiture était occupée par notre ancienne connaissance, M. Bradford. Sur le siège se te-

nait un valet de pied, couvert d'une livrée éblouissante, à côté du cocher non moins étincelant. Le luxe des équipages est encore rare aux Etats-Unis. Pourtant, en voyant passer le Yankee, les habitants du bourg ne montraient aucun étonnement. M. Bradford avait maison de ville à Albany et maison de campagne à Forham, qui est une des stations du chemin de fer de New-York à la capitale de l'Etat.

On le disait fabuleusement riche. Son commerce avoué c'était la commission avec l'Europe et l'Asie. Avoué, parce que ses compatriotes avaient peine à croire que la commission pût lui rapporter tant de milliers de dollars. Les banquiers de New-York, de Cincinnati et de Boston avaient reçu de lui, depuis le commencement de la guerre, à peu près un million de piastres, c'est-à-dire cinq millions de francs. Or, cette fortune datait des hostilités. On était, de plus, fondé à croire que M. Bradford, dans son premier voyage en Europe, avait eu soin de déposer dans des maisons anglaises et françaises des sommes non moins importantes.

La voiture franchit rapidement la bourgade, et tourna sur la droite pour s'engager entre les deux coteaux boisés qui dominent la rivière. A l'extrémité de cette petite vallée s'élevait le château.

Un télégramme avait sans doute prévenu les domestiques, car l'un d'eux, s'avançant vers le maître qui descendait de voiture :

— Monsieur, dit-il, l'appartement est prêt.

— Et la maison ?

Le domestique comprit la signification de cette demande, et il s'inclina respectueusement. La valetaille attendait, rangée en ordre de bataille.

M. W.-H. Van der Bilt passait pour être l'homme le plus riche des Etats-Unis et même du monde entier. Sa fortune personnelle s'élevait dit-on, à plus de trois cents millions de dollars, soit quinze cents millions de francs: Il était d'un égoïsme colossal et sa mort laissera peu de regrets.

HISTOIRES DU JEUDI

NOELIE (1198)

LÉGENDE DE NOEL

I

A M^{me} M. T***

Blanche, uniformément blanche, sous la neige, la vallée s'étend, sans un bruit, sans un frisson de la campagne désolée : blancs sont les arbres sous la couche de givre qui les couvre et pend le long de leurs rameaux dépouillés, blancs les buissons, blancs les champs, blancs les coteaux voisins, et sur cette blancheur éclatante la lune, qui luit à l'Occident dans le ciel couleur d'acier, envoie ses rayons pâles, faisant resplendir les pleins et saillir les creux en ombres laiteuses.

Au sommet du coteau, se détachant sur la rondeur énorme de la lune dans son plein, le castel de Caylus découpe, noire, la silhouette de ses tourelles aux pignons aigus et de son donjon formidable, et tout au fond, au point où la vallée s'étrangle, les maisons du bourg s'entassent, pressées, sur le bord de la Bonnette, si jolie au printemps, gelée aujourd'hui. Tout dort dans le village et là haut, dans le vieux château, que l'astre à son déclin environne comme d'une gloire fantastique, on entend de quart d'heure en quart d'heure la voix du veilleur auquel répondent, portées très loin par l'écho dans ce vaste silence de la campagne assoupie, les cris des sentinelles : Caylus ! Caylus !

Tout à coup, au fond de la vallée, du fond d'un bois débouche une pauvre caravane. Sur un âne qui, tant il est las, semble se traîner à peine au long de la route glissante, une femme est assise, tenant dans ses bras un pauvre petit enfantelet tout transi de froid et tout pleurant. Elle a l'air souffreteux d'une pauvre serve ; en robe bleue, avec un capulet blanc qui abrite bien faiblement sa délicate et jolie tête de blonde, elle souffle de temps à autre sur ses doigts tout rouges, et quelquefois une faible plainte s'exhale de ses lèvres : « Arriverons-nous bientôt ? » Et l'homme, un vieillard presque, en habit de bure, qui va devant, se retourne et, regardant avec amour ce groupe désolé : « Bientôt sans doute, bientôt... » Et la pauvre mère répond par un soupir.

Alerte ! crie le veilleur au moment où les voyageurs débouchent sur la route en zigzag qui conduit au castel, et les sentinelles répètent alerte ! alerte ! et l'écho porte jusqu'à la mère ces cris qui trouent le monotone silence de la froide nuit. Et lorsque la caravane arrive devant le pont levé du manoir, au bord des immenses fossés couverts d'une épaisse couche de glace, avant que le vieillard ait pu porter à ses lèvres raidies par le froid le cor divoie qui pend tout chargé de givre au poteau féodal, la voix du garde, une voix dure et bourrue répond, de l'autre côté des murs :

« Arrière, manants ; il n'y a pas de place ici pour vous ! »

Et la pauvre mère qui sent bien qu'elle ne peut faire un plus long voyage, implore et supplie en vain. Un blasphème répond à ses supplications, et tout à coup, trouant l'air à côté d'elle d'un sifflement aigu, une flèche vient se ficher dans le sol tout près du vieillard dont elle a froilé le bras.

A ce moment, la lune tombe derrière le coteau ; mais il semble qu'avant de disparaître un dernier rayon vienne se poser sur la tête de la mère et de l'enfantelet, les couronnant comme d'un nimbe pâle, pareil à celui dont on entoure le chef des saints dans les vitraux. — Et la pauvre caravane descend le long de la route, et l'enfant se remet à pleurer.

II

Tout à coup, dans le bourg, les cloches s'éveillent en carillon joyeux et au loin, à ces sonneries, répondent d'autres sonneries argentines que la distance rend plus grêles et plus ténues, mais qui se perçoivent claires et gaies ; les fenêtres s'illuminent, et tandis que les toits, tout chargés de neige, se mettent à fumer, on voit, trouant la blancheur du sol de reflets de pourpre, des portes qui s'ouvrent et se referment et, d'une maison à l'autre, jeunes gens et jeunes filles se renvoient avec des rires et des chants rustiques le cri de Noël ! Noël !

Les pauvres voyageurs sont arrivés à l'entrée du village. Haute et vaste avec ses fenêtres ciselées, un immense laurier pendu sur sa porte cochère, apparaît l'auberge. La porte est entr'ouverte, et l'on aperçoit d'abord l'immense foyer où brûle un arbre, l'arbre de Noël ; une odeur de cuisine se répand et embaume les airs aux environs ; aux poutres du plafond et au manteau de la cheminée, comme dans un écroulement de viandes, pendent des lards, des saucisses, des jambons ; le long des murs, attablés, les paysans boivent, rient et chantent le Noël languedocien :

D'angélets dins nostros mountagnos
An cansounat le can d'el cel,
E l'éco de nostros campagnos
Mensoumejo l'ymno tan bel :
Gloria in excelsis Deo !

Et les o-o-o-o du refrain résonnent dans la salle haute.

Et tout à coup une plainte s'exhale du dehors. C'est la pauvre mère qui sanglote et demande une petite place auprès du feu, et un coin de l'étable pour la nuit...

« Nous avons faim et froid, braves paysans, pitié, au nom du Christ qui vient de naître et dont vous chantez l'avènement joyeux ! »
« Arrière, manants, et allez à tous les diables ! » dit l'aubergiste, un gros homme rond et joufflu, et la porte se referme brutalement ; et tandis que les voyageurs s'éloignent, les buveurs reprennent le refrain

Gloria in excelsis Deo...

Un peu plus loin se dresse, vaste et de fière apparence, avec ses tourelles, la maison des nobles sieurs de Vezin, les plus riches après le sire de Caylus. La famille entière est réunie autour d'une table où l'on a servi des viandes succulentes, car les sieurs de Vezin ont droit de dime et en usent. Et sous leurs fenêtres la même plainte retentit :

« Nous avons faim, nous avons froid et nous avons fait une longue marche ! »

d'une houchée de pain » et des « Serviteurs de l'estomac, » de J. Macé ; de la « Gileppe » et des « Aventures d'un Gillon, » du Dr Candéze ; des « Travailleurs et Malfaiteurs microscopiques, » de L.-A. Rey ; de la « Chimie des demoiselles, » de Cahours et Riche ; de « l'Histoire d'un ruisseau de l'Histoire d'une montagne, » d'Elisée Reclus ; et de la « Plante et du Jardin d'Acclimatation, de Grimard ; de « l'Histoire du ciel, » de Flammarion ; des « Sciences usuelles, » et des « Communications de la Pensée, » de Du Temple, et des cinq beaux ouvrages de Viollet-le-Duc : « Histoire d'une Maison, d'un Dessinateur, d'une Forteresse, de l'Habitation humaine, d'un Hôtel-de-Ville et d'une Cathédrale. »

PETITE BIBLIOTHÈQUE BLANCHE

Volumes grand in-16 illustrés. — Brochés, 2 fr. ; cartonnés, genre aquarelle, 3 fr.

Les lunettes de grand'maman. — Quelle touchante et charmante histoire que celle des « Lunettes de Grand'Maman, » par P. Perrault, si bien illustrée par Geoffroy ! L'amour d'une aïeule pour un petit-fils orphelin, et ses efforts sévères pour corriger les défauts d'un enfant gâté, amènent des scènes d'une réalité parfaite et dont la plupart sont des chefs-d'œuvre d'observation. Une perle de plus à ajouter à cet écrivain de la « Petite Bibliothèque blanche, » déjà si riche et si varié.

BOULOTTE

PAR AUSTIN, Dessins de Roux

Les lecteurs de la « Petite Bibliothèque blanche » n'ont pas oublié le « Livre, de Trolly, Un Singulier petit homme, Un Petit Héros, les Pigeons de Saint-Marc et tant de livres charmants où sont observés avec une sagacité rare, les faits et gestes de tout jeunes enfants. « Boulotte, » d'Austin, illustrée par Roux, rentre dans cette catégorie enfantine, extrêmement vivante, où la leçon se dégage des faits, et qui ne saurait manquer de frapper les jeunes esprits trop volontaires ou trop enclins à exagérer leur petite personnalité.

« Tenez, manants », et par un judas qui se referme bien vite le pauvre vieillard reçoit un morceau de pain, bien petit et bien insuffisant pour deux....

Ils continuent leur marche, frappant à toutes les portes, partout repoussés, partout chassés. L'âne mourant de fatigue trébuche à chaque pas, et la mère a dû descendre de sa monture et se traîner, elle aussi, sur la neige gelée....

Au détour de la rue, l'église leur apparaît resplendissante et toute illuminée de lustres, de candelabres et de cierges. Là haut, l'orgue chante les vieux Noëls que les fidèles entassés dans la nef reprennent en chœur ; et par un mécanisme ingénieux, sous l'orgue, une tête sculptée, dont les mâchoires se meuvent avec les soufflets, mâche un gâteau dont les enfants se disputent les bribes, et ce sont des cris joyeux et des mêlées bruyantes entrecoupées d'éclats de rire.... L'enfantelet contemple, ébloui, et tend ses petites menottes vers l'autel qui étincelle.

« Si nous entrions, dit la mère, peut-être pourrions-nous nous réchauffer un peu. » Et tandis que le vieillard essaie d'attacher l'âne à un poteau du porche gothique, la mère s'avance : elle veut se glisser dans la nef... « Arrière, manante ! lui crie un des gardes du comte ; restez sous le porche avec les mendiantes comme vous.... Vous n'êtes pas digne d'entrer céans. » Et la pauvre mère s'éloigne, et deux larmes, bientôt gelées, tombent le long de ses joues. — Et le vieillard reprend sa marche, frappant de porte en porte aux riches maisons groupées autour de l'église ; en vain. Et au moment où ils tournent la place pour entrer dans la dernière ruelle du bourg, ruelle où s'abritent les pauvres en de misérables taudis, un chant triomphal, que les voix sonores des bourgeois entonnent en chœur dans l'église, mêlé à ses sons joyeux des trompes, des cors et de l'orgue, arrive à leurs oreilles : C'est le chant que les anges chantaient, il y a près de douze siècles, à la même heure, dans les campagnes de Judée, *Gloria in excelsis Deo*...

III

Ils ont parcouru tout le village ; partout on les a repoussés ; les riches d'abord, les pauvres ensuite ; nul n'a eu pitié d'eux... Ils vont partir. Le vieillard, las de tant d'humiliations subies, ne veut pas essayer d'aller frapper à la dernière porte... pauvre maisonnette en torchis de paille, au toit de chaume, basse, rasant presque le sol et comme affaissée sous le poids de la neige qui la charge. Cependant, par une étroite fenêtre, une lumière clignote. On veille à l'intérieur. Et c'est la mère qui va frapper à la porte vermoulue. On ne répond pas, mais elle entend des plaintes, des gémissements, des cris étouffés... Elle ouvre la porte, elle entre. Sur un pauvre grabat, devant une cheminée sans feu, une jeune femme se torde dans les douleurs de l'enfantement, seule, sans secours... La mère comprend. Elle pose son enfant qui, lui aussi, semble comprendre, sur un tas de paille jeté là près de la porte et elle s'approche de la malheureuse qui souffre et gémit et trouve pourtant un peu de force pour s'excuser de ne pas pouvoir mieux recevoir des pauvres comme elle... Et bientôt après les souffrances de la malheureuse cessent et un poupon rose est dans les mains de la pauvre

voyageuse, tandis que, brisée de ses souffrances passées, l'accouchée tombe dans un sommeil de plomb... Heureuse, car, au sortir de la messe, les jeunes gens et les jeunes filles de l'endroit, voyant de la lumière à sa fenêtre, sont venus faire le charivari traditionnel à cette pauvre femme qui vient d'être mère sans avoir de mari.

Le lendemain matin, lorsque la jeune mère s'éveilla, un rayon de soleil gai et chaud passait par la fenêtre ouverte et venait jouer dans la chevelure dorée de la pâle voyageuse qui berçait les deux nouveau-nés sur ses genoux. Et avec un triste sourire, la mère regarda les deux enfants qu'entourait une vague lumière rose pareille à une apothéose, et tout à coup, avec ce don de double vue qu'ont quelquefois les malades, elle comprit quels étaient les merveilleux hôtes qu'elle avait reçus dans cette nuit de Noël. Elle se traîna de sa couche à genoux aux pieds de la Vierge et se mit à sanglotter : « Vous, chez moi... disait-elle ; la Sainte-Vierge chez une fille perdue... et elle voulait reprendre sa fille, ne la croyant pas digne d'être touchée par la mère du Christ, du Rédempteur ; mais elle la relevant doucement :

« Ta Noëlie, lui dit-elle, car je veux qu'elle s'appelle ainsi en souvenir de cette nuit, a lavé ta faute, et ton hospitalité t'a rendue digne d'être bénie et visitée par Dieu. Et maintenant, espère et prie ; ta fille sera une grande sainte... »

Et la vision disparut aux yeux de la pauvre mère, éblouie et consolée, qui eût cru avoir rêvé si, au cou de sa Noëlie, elle n'eût vu un collier d'un métal inconnu, auquel était pendue une croix en brillants.

L'année d'après, les troupes de Richard Cœur de Lion prenaient le château de Caylus et le seigneur était obligé de s'enfuir, seul, à pied, mendiant de porte en porte dans la seigneurie qui lui avait appartenu ; les sieurs de Vezin étaient chassés de leur maison incendiée et les riches bourgeois, odieusement rançonnés et pillés. L'église à laquelle les vainqueurs avaient mis le feu, après l'avoir profanée, fut longtemps sans être rebâtie. Quant à la mère de Noëlie, elle fut prise en singulière affection par le coutier qui avait conquis Caylus à son compte et il finit même par l'épouser « n'en pouvant rien avoir autrement » dit la légende.

Noëlie, devenue grande et la plus belle fille du village, entra dans le moustier de nonnes de Rocamadour où elle mourut, dans sa vingt-troisième année, par une blanche nuit de Noël, et c'est sur sa cellule que les anges, cette année-là, chantèrent le chant biblique :

Gloria in excelsis Deo.

O. GOURDIN.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

A l'occasion des fêtes de Noël, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas samedi.

Notre compatriote M. Trabouyer (Sosthène), bachelier ès-sciences, est nommé maître d'études au collège de Pamiers.

l'honneur de cette librairie et aussi l'honneur de notre littérature, ont paru d'abord périodiquement, dans cette publication hors ligne, la seule du même genre que l'Académie française ait récompensée.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le « Magasin d'éducation et de récréation » a publié « l'Épave du Cynthia » par Jules Verne et André Laurie ; « l'Oncle Philibert, » par S. Blandy ; le « Voyage d'une fillette au pays des Étoiles, » par P. Gouzy ; les « Lunettes de Grand'Maman, » par Perrault ; « Bonlotte, » par Austin ; « le Pauvre Ane, » par Stahl, etc.

La prochaine année verra paraître successivement : « Un billet de Loterie, » de Jules Verne ; un roman d'André Laurie ; « Jean Casteyras, Aventures de trois enfants en Algérie, » par B. Martin ; « les Deux côtés du mur, » par B. Martin ; « le Sultan de Tanguik, Notre Grand-Père et la Légende de saint Christophe, » par P.-J. Stahl ; « le Moineau, » par Tourguenoff ; « Blanchette, » par B. Vadier, etc., etc., et un grand nombre d'articles par les collaborateurs habituels du recueil : Legouvé, Stahl, Dupin de Saint-André, B. Vadier, Lermont, Genin, etc. : de nombreuses illustrations par les meilleurs artistes.

Cet aperçu, très sommaire, montre avec quel souci les directeurs du « Magasin d'Éducation et de Récréation » veillent à la supériorité littéraire et morale d'un recueil qui va entrer dans la 22^e année de son existence, qui compte, parmi ses rédacteurs, les écrivains les plus qualifiés de notre temps, et qui a exercé incontestablement une influence des plus heureuses sur la littérature contemporaine.

L. M.

LIVRES D'ÉTRENNES 1886

J. Hetzel et C^{ie}, Paris, 18, rue Jacob.

Une des choses les plus délicates et les plus difficiles de l'éducation des enfants, c'est incontestablement la réforme des caractères emportés. Rien n'est mieux fait que le livre de F. Alone, « Autour d'un lapin blanc, » pour en montrer les inconvénients, quelquefois les dangers, et pour servir d'enseignement à des enfants dont le cœur est loin d'être mauvais, mais qui ne savent ou ne veulent ni rompre ni céder. De charmantes compositions de Kratké ornent ce livre d'une inspiration aussi saine que fraîche, et qui montre aussi quel empire peuvent exercer la douceur et la patience sur les organisations les plus difficiles et les plus rebelles.

« Autour d'un lapin blanc » rappellera aux lecteurs « Pierre Casse-Cou et Yette, » deux aimables livres de Bentzon ; « La petite Louise, » de Gennevraye ; « Les Expériences de Madeleine, » de C. Lemaire, etc.

Voyage d'une fillette au pays des Étoiles

PAR P. GOUZY

Un volume in-8°, illustré par Destez. — Broché, 5 fr. ; cartonné, 7 fr.

Mettre la science à la portée des jeunes intelligences n'est point chose facile. Il y faut une dose énorme de savoir et de bien dire. Ces deux qualités existent, au plus haut degré, dans le livre de M. Gouzy : « Voyage d'une fillette au pays des étoiles, » fort bien illustré par Destez. Les gens du monde liront ce beau livre avec fruit et connaîtront entre les principaux phénomènes, physiques et les lois qui les régissent, tout notre système planétaire.

« Le voyage au pays des étoiles » a sa place toute marquée dans la série faite aux livres de vulgarisation scientifique, à côté de « l'Histoire

Notre compatriote M. Léon Valéry, percepteur à Lombex, auteur des *Martyrs du Fonctionnarisme*, a adressé à M. le Préfet de Périgueux, pour les victimes de Chancelade, cent francs prélevés sur la vente de la 3^e édition de ses ouvrages, auxquels le ministre des finances vient de souscrire.

M. Goursat, Edouard, de Souillac, docteur ès-sciences, est nommé à l'école normale supérieure maître de conférences de géométrie descriptive et de calcul différentiel et intégral.

M. Plazen, lieutenant de vaisseau, commandant en Cochinchine, la canonnière le *Berthe de Villiers*, vient d'être nommé lieutenant de Port, chargé du mouvement des navires de guerre, à Marseille. M. Plazen est un ancien élève du lycée de Cahors.

Un congé d'inactivité est accordé sur sa demande à M. Sabard, ancien professeur de septième au collège de Figeac.

Notre compatriote M. Bénech, bachelier ès-lettres et ès-sciences, est nommé, pour l'année scolaire 1885-86, maître auxiliaire au lycée de Bordeaux.

M. Daul (Jean-Marie), bachelier ès-lettres, est nommé maître d'études au collège de Figeac.

M. Goichemerre (Marcel-Jean-Louis) a été nommé surnuméraire de l'enregistrement, des domaines et du timbre et attaché aux bureaux de Cahors.

Union des femmes de France. — La commission de l'Union des Femmes de France de Cahors s'est réunie dimanche dernier dans une des salles de la Mairie.

Dans cette réunion présidée par Madame Many, il a été décidé qu'il serait envoyé du vin vieux et du quinquina à l'hôpital militaire d'Alger, où sont soignés des blessés et des malades de l'armée du Tonkin.

L'assemblée a décidé en outre que des réunions auraient lieu pour la fabrication de charpie, de bandes, etc.

Des conférences sur les soins à donner aux malades et aux blessés doivent être faites aux membres de l'Union des Femmes de France de notre localité par plusieurs médecins civils et militaires.

Tabacs. — Par arrêté de M. le directeur général des manufactures de l'Etat, M. Delsol, vérificateur de culture à Cahors, vient d'être nommé dans le Pas-de-Calais.

Par arrêté de M. le préfet du Lot, en date du 21 décembre courant, Mme veuve Greil est nommée débitante de tabacs à Martel.

Arrestations. — Le commissaire de police de Cahors a fait procéder à l'arrestation :

1° Du nommé Joseph Couderc, repris de justice, accusé de vagabondage et de mendicité avec menaces.

2° Du nommé Léonard Sudrié, repris de justice, inculpé de vagabondage, mendicité et rébellion envers les agents de la force publique. Cet individu a déjà subi 10 condamnations.

Arrestation. — La police a arrêté dans la nuit du 21 au 22 décembre, le nommé Cazou, Etienne, âgé de 25 ans, portefaix, demeurant rue Jean Vidal, à Cahors, surpris au moment où il cherchait à introduire en ville une caisse contenant 300 paquets d'allumettes de contrebande.

Expulsion. — Le commissaire de police a expulsé et fait conduire jusqu'aux limites du territoire de la commune de Cahors une bande de gitanos mendiants qui avait établi son campement à l'entrée du Faubourg Labarre.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Les deux sourds. — Bonne note à M. André ! bien que M. Poutrieux ait été le même, c'est-à-dire excellent comique, ce qui eût pu éclipser d'une manière trop sensible le premier comédien.

M^{me} André. — Très bien ! très bien ! madame !

Le Tambour major. — Honneur aux dames ! M^{me} Sirois. — Je l'appellerais sans peine l'impeccable, tant elle se tire à merveille de toutes les difficultés. M^{me} Sirois jouait le rôle de *Stella*, mot patois qui veut dire étoile. Je dis cela pour ceux qui ne comprennent pas le français.

La vivandière s'était travestie en M^{me} Play. Métamorphose heureuse.

M^{me} Laferté. — Je l'ai admirée d'un bout à l'autre, sauf après la chute du rideau.

Aux hommes maintenant.

M. Moresau. — Parfait. Transfiguration complète dans son rôle de Monthabard. Bible, pardon !

M. Montfort. — Fort, très fort, comme toujours.

Quel lieutenant, messieurs ! Les dames des premières en sont amoureuses !

M. Sirois. — Charmant tambour, non meilleur enfileur d'aiguilles.

M. Poutrieux. — Un bron Della Volta authentique, sauf les trente-six quartiers du baron Saxon.

M. Garnier. — Voix de tonnerre lointain, moins la foudre, bien entendu.

Le Souffleur. — A gardé un silence prudent ; il est le seul que le public n'ait pas rappelé à la chute du rideau.

POULLAILLER.

Samedi 26 décembre 1885.

FAUST

Opéra, en cinq actes et 9 tableaux, mus. de Gounod.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

FÊTES

DE LA

NOËL ET DU JOUR DE L'AN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans à l'honneur d'informer le Public qu'à l'occasion des FÊTES DE LA NOËL et du JOUR DE L'AN, les *Billets d'Aller et Retour* délivrés aux conditions de son tarif spécial A n° 9 seront rendus valables, savoir :

Les Billets délivrés les Jendi 24, Vendredi 25 et Samedi 26 Décembre courant, jusqu'au dernier train de la Journée du Lundi 28 décembre.

Ceux délivrés les Jendi 31 décembre courant, Vendredi 1^{er} et Samedi 2 Janvier prochain, jusqu'au dernier train de la Journée du Lundi 4 Janvier.

Les Billets d'aller et retour de ou pour Paris conserveront leur durée ordinaire de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

ÉTRENNES 1886

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des Demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

Ce joli cadeau d'étrennes, d'un prix très modique, revient chaque mois raviver chez la destinataire le souvenir de la donatrice.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles: pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée qui contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire: Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

Ce joli cadeau d'étrennes, d'un prix très modique, revient chaque mois raviver chez la destinataire le souvenir de la donatrice.

LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauvrissement du sang, auxquelles leur médecin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses.
Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

Étude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

DE

Saisie immobilière

Adjudication fixée au TRENTE janvier prochain

Suivant procès-verbal de M^e Balitrand, huissier à Cahors, en date du six octobre dernier, dénoncé le dix du même mois d'octobre, enregistré et transcrit ainsi que l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors, le quinze du même mois, volume 102, numéros 21 et 22.

Il a été procédé, à la requête de Monsieur Jean Terret, négociant en vins, habitant et domicilié de la ville de Cahors.

Lequel a constitué M^e Scipion Delbreil pour son avoué près le tribunal civil de Cahors y demeurant cours de la Charreuse, n° 10.

Sur la tête et au préjudice du sieur Pierre Flaujac, ouvrier charpentier, domicilié de ladite ville de Cahors.

A la saisie réelle des biens ci-après désignés :

Biens saisis et à vendre :

1^o Une vigne sise au lieu appelé Pech de Tilière, formant le numéro 777, section G du plan cadastral de la commune de Cahors, d'une contenance approximative de un hectare vingt-quatre ares, quatrième et cinquième classes, d'un revenu de douze francs soixante centimes ;

2^o Une maison située dans la rue du Four, formant le numéro 2009 du plan cadastral de la commune de Cahors, que le sieur Pierre Flaujac a acquise à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, ayant précédemment appartenu au sieur Pierre Rollès, maçon, genre Nogue, mais actuellement la propriété dudit Pierre Flaujac, quoique sur la tête dudit Rollès, la mutation n'ayant pas été faite.

Cette maison est construite en pierres et tuiles, elle est à deux étages et à trois ouvertures, y compris la porte d'entrée; elle porte le numéro 12, elle tient au nord à rue du Four Ste-Barbe, à l'est à Pélissier charpentier, à l'ouest à Alix cordier, elle est portée à la matrice cadastrale pour un revenu de trente-six francs.

3^o Un sol de maison, numéro 2009 dudit plan, section N, d'une contenance approximative de soixante centiares, première classe, d'un revenu de un franc cinquante-cinq centimes ;

4^o Un jardin situé dans la commune de Lalbenque, formant le numéro 22 P, section D, du plan cadastral de ladite commune de Lalbenque, d'une contenance de quarante cinq centiares, première classe, d'un revenu de vingt-huit centimes ;

5^o Une maison située dans ladite commune de Lalbenque, formant le numéro 22, section D, du plan cadastral de ladite commune de Lalbenque, dixième classe d'un revenu de deux francs.

Cette maison est bâtie en pierres, elle est convertie en tuiles creuses et est à deux lombants d'eau. L'entrée principale est au nord, et tient à route départementale de Lalbenque à Limogne, elle a un étage et un rez-de-chaussée; deux croisées éclairent le premier étage sur la route. Elle tient au levant à maison de Vidaillet et au couchant à celle de veuve Delleil, du derrière à rue.

Tous ces biens sont situés dans les cantons de Cahors et de Lalbenque, arrondissement de Cahors.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente des biens ci-dessus désignés, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, le quatre novembre dernier, la publication en a été faite le douze décembre courant, et l'adjudication desdits biens a été continuée au treize janvier prochain.

En conséquence, l'adjudication desdits biens aura lieu le **treize janvier prochain**, à l'heure de midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville.

Elle sera faite en trois lots, composés ainsi qu'il suit :

Le premier de l'article un du présent placard, sur la mise à prix de dix francs, ci..... 10 fr.

Le deuxième des articles deux et trois du présent placard, sur la mise à prix de dix francs, ci..... 10 fr.

Le troisième des articles quatre et cinq du présent placard, sur la mise à prix de dix francs, ci..... 10 fr.

en sus des charges.

Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,

DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, F^o Ce reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DALAT.

HERNIES

Guérison radicale par le **bandage électro-médical MARIE** frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris. M. MARIE jeune, fera lui-même l'application de ses appareils, à Cahors, les lundi 4 et mardi 5 janvier, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, Hôtel des Ambassadeurs.

Ensuite à Toulouse, les 6 et 7, Hôtel Dupin, rue Clémence-Isaure. M. MARIE vient visiter ces villes tous les six mois. Cahors, les 1^{er} et 2 juillet prochain.

Désirant soulager tout le monde, riches et pauvres, M. MARIE fera des concessions aux ouvriers.

BRILLAT SAVARIN

S'il l'eût connu, eût été un grand consommateur de **BOUILLON CIBILS**, précieux pour faire instantanément, potages, jus, sauces et ragouts Pur extrait liquide de viande de bœuf; excellent consommé instantané; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARIVIÈRE fils, *Epicerie Parisienne*, 6, place du Marché, à Cahors.

A WON SAUVEUR!

Paris, 3 mai 1885.

Je souffrais depuis trois ans d'un rhume et d'une douleur entre les deux épaules, occasionnée par des quintes de toux qui mettaient ma vie en danger. J'ai pris beaucoup de remèdes, j'ai consulté un grand nombre de médecins, sans avoir jamais pu obtenir le moindre soulagement.

Une seule boîte de **Pastilles BRACHAT**, à la *Sève de Pin*, a produit ce que plusieurs années de médications n'ont pu obtenir, et la seconde boîte me donnait une guérison complète.

RIBOT, place Vendôme, Paris.

La *Sève de Pin BRACHAT*, savamment associée au *Lactucarium* et à la *Codéine*, est le dernier mot de la science, pour la guérison radicale, et en peu de jours, de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine.

D^r RÉCAMIER.

La boîte, 1 fr. 50 franco contre mandat ou contre 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, rue Leyteire, 61, Bordeaux. Demandez les **Pastilles BRACHAT** dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAPIER WLINSI, Remède souverain

pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique

est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIERE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muscues, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr.; 4 kilos, 24 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 4 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilog. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, et 17, rue du Mont-Thabor, à Paris.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{en}, 103, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}.

BOURSE. — Cours au 24 décembre

3 0/0.....	80 00
3 0/0 amortissable (ancien).....	82 50
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	105 90
4 1/2 0/0 1883.....	109 05

Dernier cours du 23 décembre

Actions Orléans.....	1,335 00
Actions Lyon.....	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	386 35
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	315 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	312 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	320 00

PÂTISSERIE CONFISSERIE

ROZIÈRES

Boulevard Gambetta, CAHORS

SPECIALITÉ POUR LES PÂTISSERIES FINES ET LES COMMANDES

M. Rozières a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à l'occasion du Jour de l'An, on trouvera chez lui un grand assortiment de Cartonnages riches, Bonbons fins, Fruits confits, Marrons glacés, Chocolats de Paris, etc., etc.

Thé, Vins fins et Liqueurs

Fromages glacés. — Glaces et Sorbets

POUR DINERS ET SOIRÉES

MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR

SALON DE COIFFURE AU 1^{er}.

Produits spéciaux : Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebratel. — Hair-Elixir; croissance des cheveux; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à son salon et à domicile.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque 6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

DROGUERIE INDUSTRIELLE

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverbère, Entonneurs verre, Epruvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Clysopompes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations.

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

ELEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PLANTS AMÉRICAINS

SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE,
DE FRONTIGNAN

le mille.
Jacquez fructifères racinés, à 90 fr.
Jacquez fructifères en bout., à 20 fr.
Riparias Fabre, tomenteux :
— Géant en racinés, à 80 fr.
Riparias en boutures, à 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n° 12.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailleur en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lycée, 21, demande des apprenties.



PLANTS AMÉRICAINS

Ahybrides Français

RIPARIA GLOIRE DE MONTPELLIER

Alicante Henri Bouchet

PAUL ESTÈVE, PROPRIÉTAIRE,

rue Nationale, 19, Montpellier.



Tous ces cépages sont garantis authentiques, les paquets sont munis d'un plomb portant la marque ci-contre.

Plus Intermédiaires

Plusieurs groupes de Fabricants de Draps, de Velours et Fourrures servant à la Confection des Vêtements pour Hommes, ayant résolu de vendre directement au public, ont décidé d'envoyer **gratis** les Echantillons de leur Fabrication à toutes les personnes qui en feront la demande. De ce rapport direct entre le Fabricant et le Consommateur résulte une sérieuse économie, conséquence inévitable de la suppression des intermédiaires onéreux qui augmentent d'une façon considérable le prix de vente. Les demandes d'Echantillons doivent être adressées au seul représentant autorisé : M. BEAUTIER, 10^{me}, r. de Brosse, PARIS

GUÉRISON CERTAINE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.;

des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE

(11, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.))

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre..... 5 fr. 25.
La bouteille..... 4 fr. 50.
Le demi litre..... 2 fr. 90.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

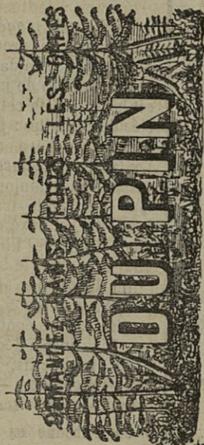
SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter; Il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement

la base. Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la

GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

